



**ECONOMIE SOCIALE  
EN POITOU-CHARENTES**

**Emploi en 2008  
et conjoncture**

Cécile BAZIN – Alexis GUYONVARCH  
Iwanig LE VAILLANT – Jacques MALET

**LES CHIFFRES CLEFS EN 2008 :**

**Près de 7 200 établissements employeurs.**

**Près de 72 000 salariés, soit 15,5% du total des salariés privés**

**Plus de 1,5 milliard d'euros de salaires distribués en 2008.**

Les acteurs de l'économie sociale et les décideurs publics et privés disposent désormais d'informations issues de deux types de sources complémentaires : le Conseil national des Chambres régionales de l'économie sociale (CNCRES) travaille avec l'INSEE, le réseau associatif Recherches & Solidarités travaille en coopération avec l'ACOSS – URSSAF et la Mutualité sociale agricole (MSA).

Cette complémentarité est mise en œuvre dans le cadre d'une convention pluriannuelle signée le 31 juillet 2009 entre le CNCRES et Recherches & Solidarités. Au-delà de l'Atlas de l'économie sociale réalisé en 2009 par le CNCRES, cette monographie régionale permet, grâce au soutien de l'Assemblée des Régions de France et de la Caisse des dépôts, d'actualiser les données de l'emploi à l'ensemble de l'année 2008, ainsi qu'en conjoncture, et pour le secteur associatif, au premier semestre 2009.

## I - SOURCES ET METHODOLOGIE

Les données présentées ici sont produites dans le cadre d'une coopération pluriannuelle établie avec l'ACOSS-URSSAF et la MSA. Des critères identiques, reposant sur la catégorie juridique et sur le code activité des établissements employeurs, ont permis de réunir des informations tout à fait homogènes pour le régime général et pour le régime agricole de sécurité sociale. Elles sont également homogènes d'une année sur l'autre.

Les données présentées à l'unité près doivent être lues avec prudence, en raison de la petite marge d'erreur, toujours possible dans ce type de recensements. Les informations complètes concernant le périmètre, ainsi que la méthodologie utilisée, sont disponibles dans le cadre de l'étude nationale publiée en juin 2009.<sup>1</sup>

## II - LE POIDS DE CHACUNE DES QUATRE COMPOSANTES

Dès lors que l'Ile de France présente des résultats atypiques, il a été jugé opportun de rapporter les données régionales à la moyenne France métropolitaine, d'une part, et à la référence, hors Ile de France, d'autre part. Le lecteur pourra ainsi choisir le repère qu'il souhaite privilégier.

Tableau 1 : Les établissements employeurs

<b>Etablissements</b>	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total
Poitou-Charentes	5 363	16	274	1 512	7 165
Ventilation Région	74,9%	0,2%	3,8%	21,1%	100,0%
Ventilation France	81,0%	0,5%	3,0%	15,5%	100,0%
Ventilation hors IF	79,7%	0,4%	3,1%	16,8%	100,0%

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement R & S.

La région se caractérise par une proportion légèrement plus faible du nombre des employeurs associatifs, et par une proportion nettement plus forte des employeurs mutualistes et coopératifs, par rapport aux repères nationaux.

<sup>1</sup> « Economie sociale : bilan de l'emploi en 2008 et conjoncture » – [www.recherches-solidarites.org](http://www.recherches-solidarites.org)

Tableau 2 : Les salariés

Salariés	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total
Poitou-Charentes	47 545	280	8 096	15 655	71 576
Ventilation Région	66,4%	0,4%	11,3%	21,9%	100,0%
Ventilation France	77,6%	2,7%	5,3%	14,4%	100,0%
Ventilation hors IDF	77,2%	2,0%	5,1%	15,7%	100,0%

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement R & S.

La proportion des salariés associatifs (66%), significativement plus faible que la part des employeurs (75%), indique que ces employeurs sont plutôt de petite taille, pour ce qui concerne le nombre de leurs salariés.

A l'inverse, le secteur mutualiste régional, bien connu et comportant de multiples organismes à vocation nationale, représente plus de 11% de l'emploi d'économie sociale, soit plus du double que la référence nationale. De même, le poids coopératif, en termes de salariés, est de l'ordre de 22%, au sein de l'économie sociale, nettement au-dessus des repères nationaux.

Tableau 3 : La masse salariale (en K €)

Masse salariale	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total
Poitou-Charentes	803 156	6 339	307 625	413 630	1 530 751
Ventilation Région	52,5%	0,4%	20,1%	27,0%	100,0%
Ventilation France	69,1%	3,4%	7,7%	19,8%	100,0%
Ventilation hors IDF	67,9%	2,5%	7,5%	22,1%	100,0%

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement R & S.

Alors que la proportion des salariés associatifs était de l'ordre de 66% du total de l'économie sociale, la proportion de la masse salariale correspondante est de 52,5%, seulement, compte tenu du fait qu'il existe de nombreux emplois à temps partiel dans ce secteur, notamment dans les domaines des loisirs, du sport et de la culture.

Au bilan, près de la moitié (47%) de la masse salariale de l'économie sociale régionale se situe dans les secteurs mutualiste et coopératif : par comparaison, cette proportion est inférieure à 30% en moyenne dans les autres régions.

### III – LES ENJEUX ECONOMIQUES ET SOCIAUX

Le nombre des salariés de l'économie sociale, composante par composante, est rapporté au total des salariés du secteur privé appelé aussi concurrentiel. Les emplois publics n'ont pas été pris en compte dans la mesure où leur proportion varie très fortement d'une région à l'autre (entre 8% et 20%, voire jusqu'à 30% dans les DOM<sup>2</sup>), ce qui modifierait très sensiblement la lecture de ce repère.

<sup>2</sup> Source : Insee, Estimations d'emploi 2006

**METHODOLOGIE :** La notion de secteur concurrentiel est ici la suivante<sup>3</sup> : le champ couvre l'ensemble des cotisants de tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Il est très proche de ceux de l'Unedic (hors grandes entreprises nationales) et de l'Insee (qui inclut l'emploi à domicile). La même notion a été utilisée par les services de la MSA.

Le tableau suivant présente la part que représente l'emploi dans chacune des quatre composantes de l'économie sociale, en 2008, par rapport à l'ensemble des salariés du secteur privé.

Tableau 4 : part du secteur privé

Part du secteur privé	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total ES
Poitou-Charentes	10,2%	0,1%	1,8%	3,4%	15,5%
France	9,2%	0,3%	0,7%	1,7%	11,9%
Hors Ile de France	10,1%	0,3%	0,7%	2,0%	13,1%

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement R & S.

La région se situe significativement au-dessus des repères nationaux, hors Ile de France : cette différence s'explique par la place exceptionnelle qu'occupent les secteurs mutualiste et coopératif, au sein du secteur privé. Au bilan, l'économie sociale comporte nettement plus d'un emploi privé sur sept, dans la région.

## IV – EVOLUTION 2007-2008

**PRECISION METHODOLOGIQUE :** La nomenclature d'activité (NAF) permet, en lien avec la notion de catégorie juridique, de déterminer le périmètre de l'économie sociale. Cette nomenclature a changé au 1<sup>er</sup> janvier 2008. Les conséquences de ce changement ont été systématiquement observées, dans le cadre de la coopération entre R&S, l'ACOSS et la MSA. Pour garantir la comparabilité entre l'année 2008 et les années antérieures, une rétopolation a été organisée, à partir de la nouvelle nomenclature d'activités.

A cette occasion, plusieurs mouvements ont été observés d'une année sur l'autre, qui peuvent influencer les résultats de l'évolution : ils ne concernent que les coopératives et les mutuelles, lorsque des établissements ou des filiales, en raison de leur statut juridique (société anonyme ou groupement d'intérêt économique par exemple), entrent ou sortent du périmètre de l'économie sociale. Des échanges sont en cours, entre le CNCRES – les CRES – et l'équipe de Recherches & Solidarités, dans l'objectif de mieux appréhender le périmètre de l'économie sociale, tel qu'il a été défini, selon les critères et les moyens statistiques disponibles.

Le tableau suivant présente l'évolution du nombre de salariés entre 2007 et 2008. Pour parvenir à une comparaison pertinente, et comme indiqué précédemment, il a été construit selon des périmètres identiques pour chacune de ces deux années.

<sup>3</sup> Source : ACOSS STAT n°81 mai 2009. Il s'agit bien ici de salariés, non compris les travailleurs indépendants.

Tableau 5 : évolution du nombre de salariés entre 2007 et 2008

	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total ES	Privé
Poitou-Charentes	0,5%	4,1%	-7,2%	-1,1%	-0,2%	0,7%
France	1,9%	1,1%	-3,9%	-2,1%	1,0%	1,1%
Hors Ile de France	2,1%	0,3%	-3,8%	-1,9%	1,1%	1,0%

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement R & S.

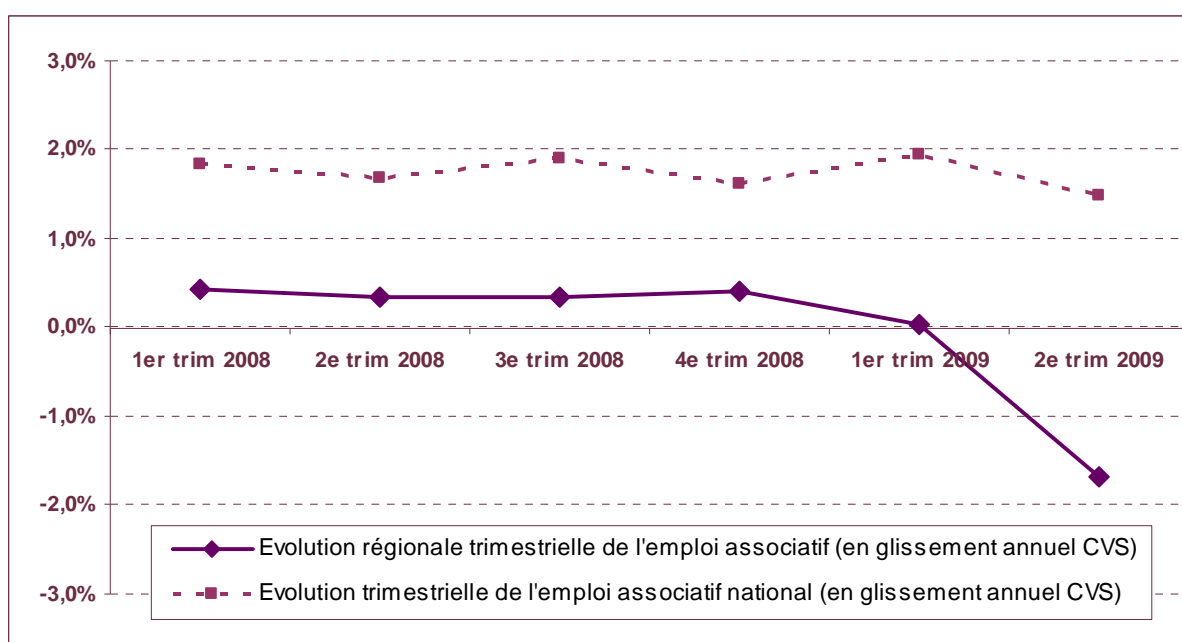
L'emploi associatif évolue un peu moins vite qu'au plan national (0,5% contre 2,1% hors Ile de France). De même, le secteur mutualiste semble en retrait plus important dans la région qu'au plan national – éventuellement de par des changements juridiques intervenus, qui auront pu conduire certaines entités hors du périmètre observé. Au bilan, l'emploi de l'économie sociale de la région a diminué de 0,2% en 2008, contre une évolution nationale supérieure à 1% hors Ile de France. Ce retrait tranche également avec une évolution positive mais limitée de l'emploi privé régional (0,7%).

## V – LA CONJONCTURE

**PRECISION METHODOLOGIQUE** : Compte tenu des variations observées dans le groupe des coopératives et dans celui des mutuelles, notamment du fait des changements de statuts juridiques, ce suivi de conjoncture porte sur le groupe des associations, dont le périmètre est bien maîtrisé.

L'observation des données est trimestrielle, en glissement annuel corrigé des variations saisonnières. Cette méthode – pratiquée par l'ACOSS pour l'ensemble de ses suivis de conjoncture – permet de corriger les séries, notamment de l'impact des versements de primes et des fluctuations saisonnières de l'emploi.

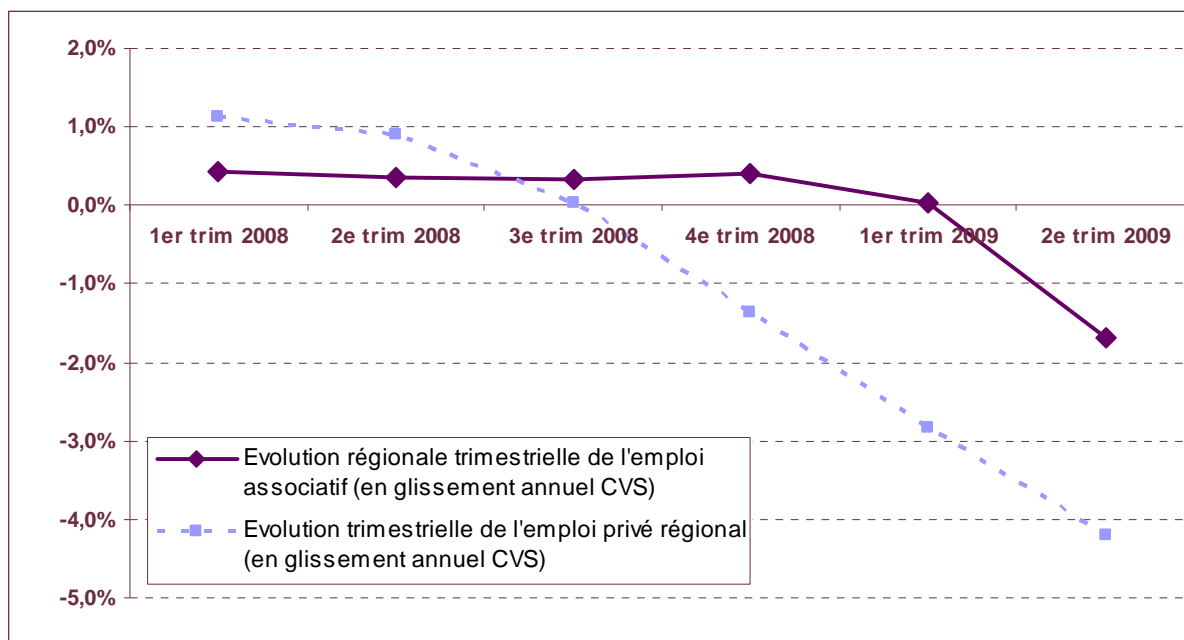
Ce premier graphique présente l'évolution de l'emploi dans le secteur associatif de la région, comparée à l'évolution de l'emploi associatif national. Chaque trimestre est comparé au même trimestre de l'année N – 1, après correction des variations saisonnières.



Sources : ACOSS-URSSAF – Traitement R & S.

L'évolution se situe nettement au-dessous des repères nationaux : comme on l'a vu plus haut. La région a même perdu des emplois associatifs au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2009 après une période de quasi-stagnation en 2008.

Un deuxième graphique permet de rapprocher l'évolution de l'emploi associatif de la région à celle de l'ensemble de l'emploi privé, au sein de cette même région. Il est également construit à partir du glissement annuel, corrigé des variations saisonnières.



Sources : ACOSS-URSSAF – Traitement R & S.

L'évolution des salariés associatifs, moins favorable en région qu'au niveau national peut être relativisée, par rapport à l'évolution de l'ensemble du secteur privé. En effet, il est en grande difficulté dans la région, plus nettement qu'ailleurs.

## VI – LES SPECIFICITES REGIONALES

La région se caractérise par une forte présence du salariat mutualiste et coopératif (11,3% contre 5,1% pour les mutuelles, 21,9% contre 15,7% pour les coopératives), ce qui permet à l'ensemble de l'économie sociale de représenter 15,5% du total des salariés privés.

La région connaît des difficultés importantes, avec un emploi privé qui diminue plus qu'au plan national. Dans ce contexte, le secteur de l'économie sociale représente un enjeu économique fort.

N'oublions pas, non plus, qu'au-delà du lien social que développent les associations, les fondations, les mutuelles et les coopératives, les emplois correspondants sont fortement ancrés au territoire et sont pour la plupart à l'abri de toute délocalisation.

